

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 avril 2009
(convocation du 30 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

LA SEANCE EST OUVERTE

Projet de création d'une structure multiservices dédiée à la mobilité durable sur l'agglomération bordelaise - Appel à projet "Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité" - Etude de faisabilité de la structure - Autorisation - Décision

Madame FAYET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2007/0672 du 21 septembre 2007, la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est engagée sur un projet FEDER « soutenir le développement durable des quartiers sensibles » 2007 – 2013, dont une des actions porte sur la problématique de la mobilité des habitants de ces quartiers.

Le constat

L'amélioration de la desserte en transports en commun et la mise en place de mesures tarifaires adaptées ont permis de désenclaver les quartiers prioritaires mais cela ne suffit pas pour rendre la ville, et notamment les zones d'emploi, accessible aux publics les plus fragiles.

Les habitants de ces quartiers rencontrent en effet des difficultés individuelles d'ordre psychologique, financier ou social (manques d'autonomie dans les déplacements, difficultés d'orientation, illettrisme...) qui constituent un obstacle à la mobilité.

Dans le cadre du projet FEDER CUB « soutenir le développement durable des quartiers sensibles », le Conseil de communauté, dans sa séance du 23 novembre 2007, a donc confié par avenant au contrat de DSP au délégataire Véolia Transport Bordeaux la mise en place et la prise en charge d'une action citoyenne en rapport avec les transports publics pour un montant forfaitaire ne pouvant excéder 150 000 Euros HT.

Une première phase d'expérimentation sur 5 communes en 2008

Le projet de la CUB est d'engager une démarche innovante sous l'angle de l'économie sociale et solidaire, visant à faciliter la mobilité dans les quartiers prioritaires, pour optimiser l'utilisation des transports en commun et favoriser l'insertion professionnelle, le développement personnel et l'insertion sociale.

Cinq communes (Ambarès, Bègles, Eysines, Mérignac, Talence) ont accepté en 2008 de co-construire avec les services communautaires une approche expérimentale du sujet dans une durée déterminée, en s'appuyant sur le tissu associatif existant, sur les services sociaux des territoires. Cette action a été menée avec le concours financier de Véolia Transport Bordeaux, à titre exceptionnel. Cette expérimentation vise à proposer des solutions individuelles de déplacement, en particulier dans la recherche d'emploi, et à favoriser collectivement la capacité de déplacement des

territoires. Les enseignements de ces expérimentations seront repris dans l'étude de faisabilité prévue dans le cadre du projet FEDER CUB « *soutenir le développement durable des quartiers sensibles* ».

Lancement d'une étude de faisabilité d'une structure multiservices dédiée à la mobilité durable sur l'agglomération en 2009

Comme deuxième volet de cette action « *mobilité* », une étude de faisabilité d'une structure multiservices dédiée à la mobilité durable est donc prévue pour déterminer, au-delà de ces expérimentations locales, dans quelles conditions un tel service pourrait se mettre en place.

Objectif poursuivi

L'objectif est d'étudier la faisabilité technique, administrative, juridique et financière d'une structure multiservices dédiée à la mobilité durable au profit de tous les quartiers prioritaires de l'agglomération bordelaise et, par extension, de tous les quartiers d'habitat social ainsi que les conditions de sa pérennité en tant qu'entité économiquement autonome.

L'objet de cette structure est de favoriser le développement de la mobilité des personnes résidant dans les quartiers prioritaires en levant les freins sociaux, psychologiques et financiers des habitants, en mettant fin à l'isolement des personnes et en facilitant leur insertion professionnelle. Il s'agit à la fois d'améliorer l'utilisation des transports en commun, notamment au bénéfice des quartiers prioritaires, statistiquement et paradoxalement moins utilisateur des transports collectifs que les autres territoires, et de contribuer à lever les obstacles individuels multiples à la mobilité.

Cahier des charges de l'étude

Il s'appuie sur trois étapes distinctes réalisées dans un délai de cinq mois :

- Le prestataire devra tout d'abord présenter ce que pourrait être la structure multiservices dédiée à la mobilité durable, en s'appuyant sur les enseignements des expérimentations locales en cours, sur une étude 2004 sur la mobilité dans les quartiers prioritaires de l'agglomération bordelaise et sur le travail effectué en continu par le Conseil Général de la Gironde et les démarches du même type en France, voire en Europe.
- Il présentera ensuite des scénarios contrastés puis un tableau d'analyse comparative pour permettre au maître d'ouvrage de valider le scénario à mettre en œuvre.
- Enfin, il devra présenter de manière détaillée les modalités techniques de mise en œuvre et de pérennité financière de la structure multiservices dédiée à la mobilité durable.

Composition de la maîtrise d'ouvrage et suivi du projet

Un comité de pilotage sera constitué des deux Vice-présidents communautaires en charge de la mobilité et de la politique de la ville, de l'Etat (FEDER), du représentant du Conseil général de Gironde. Les communes en CUCS seront associées.

Un comité technique de suivi de l'étude sera également constitué des techniciens et structures du comité de pilotage animé par la CUB.

Financement de l'étude

Le montant prévu de l'étude est de 90 000 €. Le financement attendu du FEDER pour la réalisation de cette étude est de 40 000 € (Axe 3, promouvoir les modes durables de transport et de déplacement).

Etude de faisabilité	
CUB	25 000 €
Conseil Général	25 000 €
FEDER	40 000 €
Total :	90 000 €

Le solde de 50 000 € restant est pris en charge à parité par la Communauté Urbaine de Bordeaux et par le Conseil Général de la Gironde. A l'issue de la commission permanente du 12 décembre 2008, le Conseil Général de la Gironde a confirmé sa participation à l'étude, à hauteur de 25 000 €.

Planning de réalisation

- publicité, analyse des offres et sélection du prestataire entre mai et juillet 2009,
- réalisation de l'étude de juillet à novembre 2009,
- livraison de l'étude en décembre 2009.

L'appel à projet national « Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité »

Dans le droit fil de l'action communautaire en faveur de la mobilité initiée dans le cadre du projet FEDER « soutenir le développement durable des quartiers sensibles », il est proposé que la CUB réponde à l'appel à projet national qui vise « à favoriser la mobilité de chacun en créant les conditions d'un désenclavement des quartiers de la politique de la ville et d'un accès facilité aux zones d'emploi et aux lieux de formation ».

L'appel à projet offre la possibilité de constituer des partenariats entre AOTU (Autorité Organisatrice de Transport Urbain) et collectivités locales. Ce partenariat se concrétisera à partir du comité de pilotage de l'étude, tel que cité précédemment. L'étude elle-même précisera le partenariat autour de la structure en jeu.

Cet appel à projet est doté d'un soutien financier aux projets sélectionnés prévoyant une subvention maximale de 360 000 € sur 3 ans (2009/2011), permettant d'assurer un soutien à la mise en place d'une structure multiservices dédiée à la mobilité, c'est-à-dire pour la CUB contribuer à l'objectif de pérennité d'une structure d'agglomération financièrement autonome.

La date de dépôt d'une déclaration d'intention a été fixée au **16 mars 2009**, précisant :

- les enjeux et l'identification des besoins,
- l'objectif et le contenu général de l'expérimentation,
- les résultats escomptés,
- les moyens qui devront être mobilisés,
- la démarche à engager et les partenariats envisagés.

Si la déclaration d'intention communautaire est retenue, un dossier de candidature devra être déposé en juin 2009, comprenant :

- une note de présentation du projet d'expérimentation, avec ses différentes étapes, le budget prévisionnel détaillé, le partenariat constitué et les engagements correspondants,
- un échéancier de réalisation du projet,
- une estimation des résultats à atteindre, que ce soit en termes de fréquentation ou d'aide à la mobilité, de qualité de service ou de liaisons domicile-travail.

Aussi, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de valider la candidature de la CUB dans le cadre du lancement d'une étude de faisabilité d'une « *structure multiservices dédiée à la mobilité durable* » sur l'agglomération bordelaise en 2009 et d'autoriser le Président à :

- **Signer** toutes les pièces nécessaires à la procédure de passation du marché public de l'étude,
- **Signer** la convention financière du Conseil Général, pour l'étude,
- **Solliciter** une subvention auprès du fonds FEDER, pour l'étude,
- **Répondre** à l'appel à projet national « Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 AVRIL 2009

PUBLIÉ LE : 30 AVRIL 2009

M. JEAN TOUZEAU